



Retrait de la loi ORE!

LE SNFOLC75, la CGT Educ'Action, SUD Education condamnent la répression policière

Depuis des mois, les organisations FNEC FP-FO, FSU, FERC CGT, SUD avec l'UNEF, la FIDL, l'UNL, le SGL exigent l'abrogation de la loi Orientation et Réussite des étudiants (ORE), le retrait de parcoursSup.

Mardi 22 mai, les élèves de terminales ont reçu leur premier résultat d'affectation.

Il est désastreux.

Selon les chiffres du ministère plus de 50% des élèves (soit plus de 400 000 élèves) qui passent le bac dans quelques jours apprennent qu'ils n'ont pas d'affectation.

La réalité semble pire : dans un établissement ce sont des classes entières dont les élèves n'ont pas d'affectation, dans un autre ce sont 60% des élèves qui se retrouvent dans cette situation inacceptable...

Il est évident que le gouvernement a choisi la sélection généralisée pour l'entrée à l'université.

Et c'est dans ce contexte que le SNFOLC75, la CGT Educ'Action et SUD Education informent que des interventions policières ont eu lieu à l'intérieur et à l'extérieur des établissements parisiens dans le cadre de la manifestation du 22 mai.

Le premier moyen que choisissent les lycéens pour s'exprimer est souvent et traditionnellement le blocus. Les lycéens doivent pouvoir manifester leur mécontentement. Des élèves ont été plaqués au sol, gazés et maintenus en détention dans le noir, sans pouvoir boire ni aller ni aux toilettes.

Au lycée Arago une centaine de lycéens ont cherché à occuper l'établissement. A cette occupation le gouvernement a choisi la réponse policière.

Ils ont été immédiatement interpellés, parmi eux plusieurs dizaines de mineurs, dont 33 comparaissent le 24 mai devant le TGI (Tribunal de Grande instance de Paris.)

La justice a eu la main lourde : 14 de ces jeunes seraient mis en examen pour un motif assez loufoque : « intrusion dans un bâtiment public en vue d'y commettre des dégradations ».

Inacceptable !

Contrairement à ce que martèle le gouvernement, la jeunesse mobilisée n'est pas constituée d' « agitateurs violents ». Ce sont des lycéens et des étudiants.

La mobilisation des lycéens et des personnels qui refusent la destruction des services publics, qui rejettent la sélection à l'université et qui exigent le retrait de la loi ORE, est légitime, tout comme l'est la grève des cheminots pour défendre leur statut et exiger le retrait du « nouveau pacte ferroviaire ».

Les jeunes ce sont nos enfants et nos petits enfants. Nous ne laisserons pas le gouvernement terroriser la jeunesse.

🕒 Retrait de Parcours'Sup et de la loi ORE

🕒 Aucune poursuite à l'encontre des jeunes

Paris le vendredi 25 mai